

AVIS DES MEMBRES DE LA COMMISSION :

Préfecture	Noms/Emargement
<p>Observations</p> <p>Suite à la commission du 09/10/2018; suite au plan modificatif et note de présentation de l'activité 26 n°3 lieu de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Présenter un tableau des contenance relatif au projet; 2- Assurer l'aération de tous les locaux; 3- Prévoir des places de stationnement en nombre réglementaire; 4- Préciser la nomenclature de tous les espaces; 5- Réviser la rétrovues foncières sur la note de présentation; 6- Fournir une plaquette d'esthétique. 	<p><i>[Signature]</i></p> <p>Date: 27/11/2018</p>

Commune	Noms/Emargement
<p>Observations</p> <p>Suite à la Commission du 09/10/2018. Et suite au plan modificatif et Note de présentation fournis il y a lieu de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) réviser le T.F sur Note de présentation. 2) présenter un plan de masse à l'échelle appropriée, un tableau de Contenance 3) Assurer l'aération de tous les sanitaires. 4) prévoir des places de stationnement en nombre réglementaire. 5) porter la largeur de trottoir à 6,00 m. 6) fournir une plaquette d'esthétique. 7) Recueillir les avis favorables des services extérieurs. 	<p><i>[Signature]</i></p> <p>Date: 27/11/2018</p>

Agence Urbaine	Noms/Emargement
<p>848/18CS</p> <p>Observations</p> <p>Suite à la commission du 09/10/2018; Suite au dossier déposé à l'AUST en date du 15/11/2018; Il y a lieu de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Faire viser le contrat d'architecte par le CROA; 2- Corriger le n° du T.F sur la note de présentation; 3- Pour le plan coté: <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter le nom de la région sur le cartouche; - Fournir un plan de situation plus explicite (mappe cadastrale); 4- Présenter un plan de situation plus explicite sur la planche du projet; 5- Présenter un plan de masse terrain à une échelle appropriée; 6- Présenter un tableau des contenance; 7- Assurer l'aération de tous les sanitaires; 8- Assurer les places de stationnement, au nombre réglementaire; 9- Compléter les plans par tous les affectations; 10- Prévoir une largeur de 6m pour l'entrée; 11- Fournir une plaquette d'esthétique; 12- Régler les procédures de services rendus par l'AUST. <p>N.B: La commune est tenue de recueillir les avis favorables des services extérieurs concernés.</p>	<p><i>[Signature]</i></p> <p>Misrine Elyah</p> <p>Date: 27/11/2018</p>

Protection Civile	Noms/Emargement
<p>Observations</p>	<p>Date: / /</p>